

Convention de placement pour le séjour de rupture « Odys-équestre », Préalpes du 20 juillet au 8 août 2026

*Siège administratif
1890 Mex/VS
Tél. 027 766 40 00
Fax 027 766 40 01
info@lafontanelle.ch
www.lafontanelle.ch*

Concernant le·la jeune :

Inscription :

La présente convention règle les modalités de base pour la participation du ou de la jeune susmentionné·e à un séjour de rupture de la Fontanelle.

Les représentants légaux et l'autorité de placement signataires ont pris connaissance du programme et de ses modalités. Ils acceptent les conditions qui en découlent et autorisent l'équipe éducative de La Fontanelle à prendre en charge le·la jeune susmentionné·e et à prendre les dispositions nécessaires en cas de besoin.

Les représentants légaux ont vérifié que leurs couvertures d'assurance en vigueur sont adéquates pour le·la jeune, soit l'assurance maladie et accident, y compris la couverture à l'étranger, l'assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance sauvetage-rapatriement. Cette dernière peut être proposée par La Fontanelle.

La Fontanelle informe que pour des raisons de sécurité, la possession d'objets dangereux ainsi que l'introduction et la consommation de produits psychotropes (drogue, alcool) sont interdites durant le projet et une fouille ou un contrôle d'urine par l'équipe éducative seront effectués en cas de doute.

Le·la jeune s'engage également à ne pas avoir de relations intimes et sexuelles avec l'un ou l'autre participant·e, à laisser au début des modules son téléphone portable et tout appareil électronique aux éducateurs ainsi que son porte-monnaie.

Financement :

La Fontanelle est une institution reconnue et contrôlée par l'Etat du Valais, y compris pour ses coûts. Le tarif journalier appliqué pour ce séjour est connu par l'organe de liaison de chaque canton romand, selon la procédure décrite dans la convention intercantonale CIIS.

L'éventuelle participation parentale aux frais de placement est définie par l'autorité de placement ou directement avec La Fontanelle lorsqu'il n'y a pas d'autorité de placement. **Le nombre de journées correspond à la durée de l'aventure (20 jours) + les journées de préparation.**

Une liste d'affaires à emporter est définie et le·la jeune est responsable d'être équipé·e du matériel demandé. Toutefois, pour éviter un investissement financier trop important de la part de la famille, La Fontanelle met à disposition du matériel spécifique et/ou technique. Celui-ci est prêté gratuitement mais il sera facturé en cas de mauvais soin ou de perte.

Une gestion personnelle de fr. 30.- par semaine sera attribuée au·à la jeune par l'équipe éducative et le montant total sera facturé par La Fontanelle. Par souci de sécurité, nous demandons à l'entourage du·de la jeune de ne pas donner une autre somme d'argent que cette gestion personnelle.

Engagement :

Le·la jeune s'engage :

- à ne pas venir sous l'effet d'alcool ou de produits psychotropes et à ne pas emmener ce type de produits dans le cadre du programme ;
- à ne pas avoir de relations intimes et sexuelles avec un ou une autre participant·e ;
- à laisser au début de l'aventure son téléphone portable et tout appareil électronique aux éducateurs ainsi que son porte-monnaie.

Annulation

En cas de mise en danger de la ou du jeune pour le projet, pour autrui ou pour elle·lui-même ainsi qu'une situation de maladie ou accident grave, une interruption de la prise en charge peut être envisagée. Dans ce cas, la moitié des journées restantes seront facturées.

En cas d'absence lors des journées de préparation, l'entier des journées est facturé. Si c'est le cas au départ de l'aventure, la moitié des journées sont facturées.

Inscription :

- Au séjour de rupture ainsi qu'aux journées de préparation
- au soutien à la parentalité par l'une de notre antenne cantonale

Signatures :

	<u>Jeune</u>	<u>Représentants légaux</u>	<u>Autorité de placement</u>	<u>La Fontanelle</u>
<u>Prénom et Nom :</u>				
<u>Signature :</u>				
<u>Date :</u>				

Coordonnées utiles

Les membres de la direction concernés par cette aventure sont les suivants :

- la responsable du secteur sport :
Rébecca Tramaux, 078 842 12 56, rtramaux@lafontanelle.ch
- le directeur de La Fontanelle :
André Burgdorfer, 079 228 44 61, aburgdorfer@lafontanelle.ch